



LE BILLET DU SYNDIC



Décembre est là, avec ses guirlandes, ses sapins, son vin chaud et... ses bulletins de vote en préparation.

Eh oui, les élections communales approchent à grands pas ! Et non, il ne s'agit pas de voter pour la meilleure bûche de Noël, mais bien pour les futures autorités de notre chère commune. Trois municipaux sortants ont décidé de rempiler (vaillants, motivés... ou tout simplement masochistes ?), et deux nouveaux visages se sont déjà annoncés.

Mais attention : il reste encore de la place dans le train. Alors si vous hésitez entre « Peut-être plus tard » et « Pourquoi pas moi ? », sachez que le « plus tard » en question, c'est dans cinq ans. Voilà, c'est dit.

Alors osez ! Pas besoin d'un doctorat en gestion communale : il faut surtout un peu d'énergie, un zeste de bon sens et l'envie d'éviter que le village ne tombe dans les mains d'un générateur de décisions aléatoires (non, ce n'est pas une IA, c'est pire : c'est l'indifférence collective).

Et pendant que les enjeux électoraux se préparent, la vie continue à Mex, avec ses gestes du quotidien et ses visages familiers.

C'est donc avec une pointe d'émotion que nous saluons le départ de Romain Borgeaud, notre fidèle auxiliaire de déchetterie depuis plus de six ans déjà. Toujours prêt à aider, conseiller (et parfois recadrer gentiment les distraits qui confondent alu et PET), Romain a incarné avec rigueur et bonne humeur ce poste de proximité trop souvent sous-estimé. Merci, Romain, pour ton engagement, ta constance, ta disponibilité et la convivialité du dernier samedi du mois.

Et place à la relève ! Mael Carrasco, jeune du village, a déjà pris ses marques depuis début novembre. Un passage de témoin en douceur, comme on les aime. Souhaitons-lui la bienvenue, et offrons-lui, comme à tout nouvel arrivant à ce poste, un peu de patience, de bienveillance et – soyons fous – nos déchets bien triés.

En cette fin d'année, que l'on espère douce et chaleureuse malgré le brouillard (extérieur comme intérieur), je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes, du temps pour vous et vos proches et – pourquoi pas – un peu de réflexion citoyenne.

À très bientôt, et au plaisir de vous croiser entre deux bennes ou dans les rues de notre village.

Avec mes salutations les plus sincères.

Gregory Wyss



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La municipalité rappelle à tous les propriétaires que les **chenilles processionnaires** sont dangereuses et nécessitent l'intervention de professionnels pour détruire les nids ou l'installation de pièges écologiques pour éviter que ces insectes ne débutent leur procession vers le sol le long des pins ou des chênes. Elles peuvent en effet provoquer de forts urticaires en cas de contact avec l'humain ou des animaux. **La lutte doit être effectuée dès l'apparition des nids et jusqu'au 30 janvier 2026**, dernier délai.



ROUTE DES ESSERTS

Comme convenu, vous trouverez ci-dessous les conclusions de notre expert concernant la deuxième période de comptage des relevés de vitesse (du 1er au 7 octobre 2025) sur la Route des Esserts, en comparaison avec les résultats du premier comptage effectués en avril 2025 :

- **Borne 1** (route des Esserts 18) : légère baisse de la vitesse moyenne de 4 km/h ; proportion de véhicules en excès : **3,2 %** (contre 9,3 % précédemment).
- **Borne 2** (arrêt de bus des Esserts) : situation inchangée ; proportion de véhicules en excès : **0,8 %** (identique à la première période).
- **Borne 3** (route des Esserts 5) : légère hausse de la vitesse moyenne de 1 km/h ; proportion de véhicules en excès : **26 %** (contre 22 %).
- **Borne avant le cimetière** : légère hausse de la vitesse moyenne de 1 km/h ; proportion de véhicules en excès : **29 %** (contre 28 %).



Nous avons pris contact avec le bureau des radars et le premier contrôle a d'ores et déjà eu lieu en date du 2 décembre. D'autres contrôles seront prévus et ceci de manière régulière. Nous rappelons que la route des Esserts est principalement utilisée par les habitants du village et du quartier. Petite recommandation : activez systématiquement votre régulateur de vitesse lors de vos déplacements sur ce tronçon.

TRANSPORTS PUBLICS & SUBVENTIONS

Nous rappelons que, dès le 14 décembre 2025, date des changements d'horaire des transports publics, le bus nocturne ne desservira plus le village les vendredis et samedis soirs.

Par ailleurs, dès 2026, la Municipalité a décidé d'augmenter les subventions pour l'achat d'abonnements comme suit:

- Abonnement général (Mobilis), incluant au minimum la zone 15 : CHF 400.-
- Abonnement annuel Flexi : CHF 150.-
- Abonnement junior, incluant au minimum les zones 15 et 44 ou un abonnement général : CHF 250.-



DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PRIVÉS

Même si les hivers sont moins enneigés qu'autrefois, il arrive encore que notre village se couvre de flocons ou de verglas, rendant les déplacements glissants. Dans ces moments-là, nos employés de voirie mettent tout en œuvre pour que chacun puisse circuler en toute sécurité.

Il n'est cependant pas possible d'être partout à la fois. C'est pourquoi **les interventions suivent un ordre de priorité** :

- d'abord les routes les plus fréquentées, notamment celles empruntées par les bus;
- ensuite, tous les chemins appartenant à la commune;
- enfin, les chemins privés, et pour finir, les trottoirs .

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre coopération, et nous vous invitons à rester prudents lors des journées hivernales. Un petit coup de pelle de chacun aide toujours à garder le village sûr et agréable pour tous !

VOTATIONS : COMMENT VOTER (PETIT RAPPEL)

Lors de la dernière votation, il a été constaté que certaines cartes de vote avaient été mal remplies. Elles ne peuvent donc pas être prises en compte et la votation est déclarée nulle.

Cartes de vote



Détachez la carte de vote du volet de transmission. Elle est nominative. Pour les personnes vivant sous le même toit et portant le même nom de famille, veillez à ne pas les confondre. Il est impératif d'y inscrire **sa date de naissance** et d'apposer **sa signature**, qui doivent correspondre à la personne indiquée sur la carte.

Bulletins de vote



Remplissez les bulletins de vote en cochant la case souhaitée. Si une case a été cochée par erreur, noircissez-la entièrement : elle ne sera alors pas prise en compte. Laissez la case vide en cas de vote blanc.

NE DETACHEZ PAS LE BULLETIN DE VOTE. Glissez-le dans l'enveloppe de vote jaune et fermez-la soigneusement pour garantir le secret du vote.



La carte de vote ET l'enveloppe jaune doivent impérativement être insérées dans l'enveloppe de transmission (grise). Cette enveloppe ne peut contenir qu'une seule carte de vote et une seule enveloppe jaune (contenant tous les bulletins) pour un votant.

Le bureau du conseil général vous remercie de respecter ces consignes afin d'éviter les erreurs qui pourraient entraîner l'invalidation du vote.





MODIFICATION DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT MUNICIPAL

En raison du peu de fréquentation, le Secrétariat municipal recevra uniquement sur rendez-vous. Il reste néanmoins disponible par téléphone les mardis de 08h00 à 12h00 et les jeudis de 14h00 à 16h00. Les horaires du Contrôle des habitants restent inchangés.

AGENDA ANIMEX 2026

- 1 février — Troc villageois
- 19 avril — Tour de Gourmandie
- 31 mai — Marché villageois
- 31 juillet — Fête nationale
- 31 octobre — Halloween
- 5 décembre — Distribution des sapins
- Sortie des aînés — Date à définir

Dimanche 1er février 2026
de 10 heures à 15 heures
3^{ème} édition

Troc enfants 4 saisons

Mex - Salle villageoise



Vêtements - chaussures

Matériel de sport



Accessoires divers

Jeux - jouets - livres

Vélos - trottinettes - etc...

Accessoires de puériculture



Restauration - buvette sur place

Organisée par la Boule de Mex



Renseignements et inscriptions :

troc.mex.foulx@gmail.com

Délai d'inscription : 19 janvier 2026

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE

La déchetterie sera fermée les 24, 26 et 31 décembre 2025.

L'administration communale quant à elle sera fermée du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026; reprise de l'horaire habituel dès le 5 janvier 2026.

**La Municipalité et le personnel communal
vous souhaitent de
joyeuses fêtes de fin d'année.**

ÉLECTIONS 2026

MUNICIPALITÉ

Intéressé à vous investir pour votre commune ?

1^{er} tour : 8 mars 2026

2^{ème} tour : 29 mars 2026

1^{er} tour syndicature : 26 avril 2026

2^{ème} tour syndicature : 17 mai 2026

Dépôt des listes : du 5 au 12 janvier 2026 à 12h00 au plus tard au Secrétariat municipal.

Pour plus d'informations, le Secrétariat municipal est à votre disposition.

CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général tiendra séance lundi :

- 22 juin 2026, à 18h15
- 14 décembre 2026, à 18h15

